



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



## PROGRAMME

# Journée élus à Dunkerque autour des démarches paysagères

Mercredi 13 décembre de 8h30 à 18h00

*Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations détaillées sur le **programme de la journée** et les diverses interventions et visites de terrain.*

*Pour la **soirée du mardi 12 décembre**, nous vous indiquons également les informations pratiques (réservation, logistique...).*

*Les activités de ces deux jours sont prises en charge intégralement par les organisateurs, à l'**exception de l'hébergement du 12 décembre et des transports jusqu'à Dunkerque.***

# Programme de la journée du 13 décembre

## MATIN

**08h30**      **Accueil**

08h45      **Mot introductif** – Bernard Weisbecker, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque, en charge de l'action foncière, du patrimoine et de l'urbanisme, Président de l'agence d'urbanisme Flandre Dunkerque, Président du Syndicat Mixte du SCoT

- Présentation de la Halle aux Sucres et du Learning Center

9h00      **Présentation de la journée** – Ministère de la Transition écologique et solidaire

9h15      **Pourquoi la CUD a-t-elle répondu à l'appel à projets Plans de paysage** – Intervention de Bernard Weisbecker, Vice-Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque

**9h30**      **Comment l'aménagement du territoire a-t-il transformé le paysage de l'agglomération dunkerquoise et de Flandre Maritime ?**

- Présentation de la transformation physique du territoire par l'intervention humaine
- Redécouverte du paysage et de la diversité des richesses patrimoniales

**11h00**      **Le Pluihd, levier pour préserver et valoriser nos paysages**

Table-ronde et questions-réponses autour des thèmes

- paysage et planification
- paysage et patrimoine de la reconstruction : l'AVAP
- paysage et urbanisme balnéaire (comment préserver notre patrimoine ?)
- paysage et opération grand site de France

## **12h15**      **Présentation des enjeux émergents guidant la visite des sites l'après-midi**

- la protection contre la submersion marine (GEMAPI) et le développement touristique : la digue de Malo les Bains et le canal exutoire
- l'économie industrialo-portuaire et les risques : la digue du Breack
- la place de l'agriculture et du maraîchage : la zone maraîchère de Rosendael
- la mobilité et l'amélioration du cadre de vie : la pénétrante
- la zone industrielle et la biodiversité : la réserve naturelle régionale de Grande Synthe
- l'habitat : la reconversion d'un site de construction navale (le Grand Large) et la mise en valeur du patrimoine de la reconstruction (AVAP)

## **12h45**      ***Déjeuner au Belvédère de la Halle aux sucres***

## **APRES-MIDI**

## **14h00**      **Départ pour le circuit de visites en bus**

- RNR Grande-Synthe
- Digue du braek
- « DK Plus de Mobilité » : programme pour la métamorphose d'un axe de circulation majeur
- Opération Grands Sites pour les Dunes de Flandre
- Digue Malo
- Les wateringues
- Le patrimoine de la reconstruction
- La zone horticole et maraîchère de Rosendaël

## **18h00**      ***Conclusion de la journée***

# Organisation de la soirée du mardi 12 décembre

Afin de faciliter votre arrivée à Dunkerque et de vous faire découvrir les paysages portuaires de nuit, nous vous proposons le programme suivant :

## 18h50 - Découverte du Port en bateau à bord du Texel

Le bateau larguera les amarres à 19h00 précise. Il est conseillé d'arriver à Dunkerque aux alentours de 18h00 pour pouvoir déposer en amont vos bagages à l'hôtel.

## 20h15 – Dîner au restaurant « Le Waterzooï »

L'Office de Tourisme et des Congrès Dunkerque Dunes de Flandre se chargera pour vous de la **réservation de l'hébergement et pourra vous conseiller pour les trains**. Vous pouvez les contacter à cette adresse :

[congres@ot-dunkerque.fr](mailto:congres@ot-dunkerque.fr)

03 28 26 27 81

**Sandra Algoët**

Conseillère Congrès et Séminaires





**Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [club.plansdepaysage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:club.plansdepaysage@developpement-durable.gouv.fr)**

